

La consolidation du secteur bancaire européen, un enjeu majeur de souveraineté

L'affaiblissement de la structure des marges des banques européennes couplé à un environnement de contraintes réglementaires renforcées rend inévitable une consolidation du secteur afin de donner naissance à des établissements disposant d'une taille critique suffisante.

La fragilité des établissements italiens pose de nouveau la question plus globale de l'état préoccupant de l'ensemble du secteur au niveau européen. Plusieurs observations se dégagent :

- une crise de valorisation des titres bancaires, marquée par le recul de près de 20 % de l'indice bancaire européen depuis le début de l'année, alors que dans le même temps, l'indice bancaire américain ne baissait que de 5 %. Ainsi, la « *market value* » des principales banques européennes ressort désormais à des niveaux sensiblement inférieurs à leur actif net tangible. Ce « *badwill* » de valorisation n'est pas nouveau, mais cette situation s'est régulièrement accentuée au cours des derniers mois sur le Vieux Continent.

- un niveau général d'activité en baisse relative. Ainsi, lors du premier semestre 2018, seuls deux établissements issus de l'Union européenne (Santander et BNP Paribas) se trouvaient dans le Top 10 des banques occidentales en matière de produit net bancaire et plus aucune banque européenne ne figurait dans le Top 5 des banques de financement et d'investissement.

- un niveau de rentabilité du secteur nettement inférieur à son homologue américain. Toujours lors du premier semestre 2018, le taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) moyen ne dépassait pas 18 % en Europe contre 27 % pour les établissements bancaires américains.

Les banques d'Amérique du Nord continuent donc de creuser l'écart avec leurs pairs de l'Union européenne sur le triptyque fondamental activité/profitabilité/valorisation. Même si la plupart des banques européennes sont parvenues à conserver un niveau de marge satisfaisant, notamment grâce à leurs efforts de rationalisation de leurs portefeuilles d'activité, leur sous-performance relative s'explique aisément par un environnement négatif qui devient problématique :

- la faiblesse des taux longs et l'aplatissement de la courbe des taux d'intérêt européens contribuent à dégrader fortement le modèle économique des banques européennes.
- l'augmentation des coûts liés au renforcement continu des fonctions de contrôle et aux nécessaires développements dans les technologies digitales, tout comme les charges relatives aux litiges (gestion et résultats) pèsent également fortement sur leur rentabilité.

- Enfin, le renforcement des exigences réglementaires, justifié après la crise financière de 2007-2008, a un impact négatif mécanique sur le niveau de rentabilité des fonds propres. Or, dans la bataille pour les parts de marché, notamment en banque de financement et d'investissement, les banques américaines disposent au même moment d'un avantage concurrentiel substantiel avec les réformes fiscales initiées par l'Administration Trump.



OLIVIER STEPHANOPOLI

SE

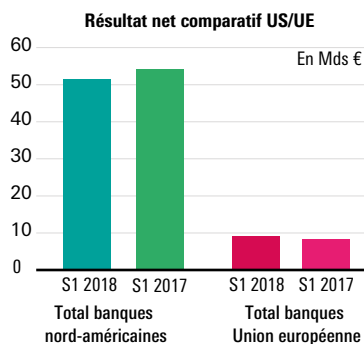
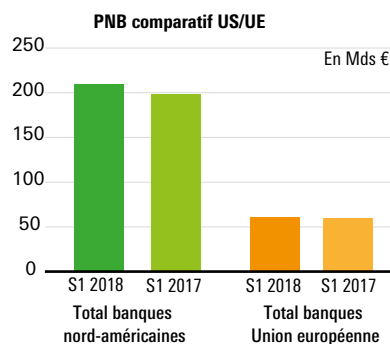
La faible valorisation du secteur bancaire européen couplée à l'accroissement continu de ses contraintes réglementaires et financières devrait donc logiquement entraîner une consolidation rapide. Le cadre réglementaire unique qui prévaut depuis plusieurs années dans l'Union européenne s'impose en effet à un grand nombre d'acteurs « émiettés », dont certains n'ont pas la solidité nécessaire pour s'y conformer de façon structurelle. L'évolution prévisible de la politique monétaire européenne pourrait en outre accélérer ce mouvement avec la fin annoncée du programme TLTRO (injection de liquidités par la Banque centrale européenne).

Dans cet environnement compliqué, la restauration d'un modèle économique compétitif à l'échelle mondiale est un impératif de souveraineté pour les banques européennes. L'atteinte de cet objectif doit préparer le terrain à des mouvements de consolidation (fusions entre établissements d'envergure au niveau national, voire rapprochements transnationaux). Aucun rapprochement ne se fera sans difficulté. Mais il est aussi aisé de constater que le secteur bancaire américain est beaucoup moins fragmenté (6 établissements de grande taille en situation de quasi-oligopole) qu'en Europe. Compte tenu de cette dispersion du marché européen, l'impératif de concentration devrait inéluctablement s'imposer dans les prochaines années.

Olivier Stephanopoli, directeur général délégué du Groupe OTCex / HPC

LES BANQUES EUROPÉENNES À LA PEINE

Echantillon retenu : 10 principaux établissements bancaires. Sur les deux zones : 7 nord-américaines, 3 en Union européenne



SOURCE : OTCEx - HPC